

REPONSES AUX QUESTIONS DU PUBLIC

Questions déposées du 26 septembre au 1^{er} octobre 2025



#3. L'approvisionnement – 1 octobre 2025 (registre numérique)

Bonjour, dans votre plaquette vous parlez d'une unité de tri et de contrôle des textiles entrants. Est ce qu'il s'agit d'un centre de tri textile ? est ce qu'il sera implanté sur le site de Saint avold ou ailleurs ? est ce que ce tri est manuel ou automatique ? combien de personnes seraient embauchées pour cette activité ?

Est ce que vous prévoyez de ne trier que de la matière polycoton ou vous pensez aussi trier des textiles tout venant ?

Vous parlez de revente en seconde main pour les textiles en bon état, ciblez vous une vente en France, Europe ou export de ces vêtements ? Est ce que vous envisagez de revendre en seconde main uniquement des articles polycoton ? ou aussi d'autres types d'articles ? Pensez vous ouvrir un magasin de vente ou avec quels partenaires allez vous travailler ?

Réponse :

L'unité de préparation et de contrôle qualité ne sera pas un centre de tri textile. Elle servira à réceptionner sur le site Circ de Saint-Avold les textiles issus des centres de tri, contrôler leur qualité, retirer les points durs, les découper en morceaux et les stocker.

La flexibilité du procédé Circ lui permettra de traiter du 100 % coton, du 100 % polyester et tout mélange intermédiaire de polycoton, de toutes les couleurs, et de toutes proportions issues de sources post-industrielles ou post-consommation. Nous ne serons pas en mesure de trier, ni de traiter le tout-venant.

Circ ne recyclera pas et ne fera pas de revente en seconde main des textiles en bon état, car un certain nombre d'acteurs présents sur le marché font déjà cela très bien. Circ vient apporter un chaînon manquant à l'économie circulaire : celui de régénérer les fibres des textiles en fin de vie – les textile non ré-employables. Le projet Circadian se concentre uniquement sur les textiles en fin de vie recyclables pour la composition de nouveaux produits et non sur la revente en seconde main des textiles en bon état.



#4. Nombre d'emplois et types d'emplois – 1 octobre 2025 (registre numérique)

Bonjour, dans votre plaquette vous évoquez 200 emplois directs et indirects :
- Combien d'emplois directs ? Quels types de métiers ? Quels niveaux de qualification ?
- Combien d'emplois indirects ? Comment sont-ils répartis et sur quels métiers ? Quels types de sous-traitants ?
A partir de quand allez-vous recruter ?

Réponse :

Au sujet de la création d'emplois, il est nécessaire de distinguer deux phases : la phase de chantier et la phase d'exploitation.

La phase de chantier devrait permettre de générer environ 500 emplois directs et indirects sur 2 ans. Diverses entreprises locales seraient sollicitées, dans la mesure du possible, telles que des entreprises du BTP et de la main d'œuvre spécialisée (soudeurs, tuyauteurs, électriciens, etc.).

La phase d'exploitation génèrerait pour sa part 200 emplois directs et indirects avec notamment des profils opérationnels : exploitants, techniciens de maintenance, logistique, etc. et des profils en soutien aux opérations : ingénieurs de fabrication, de maintenance, d'études et de projet, HSE, laboratoire, qualitatifs, RH, comptable et contrôle de gestion. La répartition précise entre emplois directs et indirects n'est pas faite car un certain nombre de ces emplois peut aussi bien être sous-traité qu'internalisé, comme c'est le cas de la maintenance industrielle, de la logistique et du centre de contrôle qualité.

Concernant la répartition des emplois, il y aurait une cinquantaine d'opérateurs en 3X8 et environ autant d'emplois en maintenance. Le centre de contrôle qualité pourrait générer jusqu'à 30 emplois. Il y a également des emplois en lien avec la logistique, environ une trentaine. Enfin, pour le reste des emplois ils concernent des fonctions supports comme la finance (comptabilité...) mais aussi des laborantins, des ingénieurs, etc. Ce seront donc principalement des emplois de techniciens, techniciens supérieurs et de cadres, typiques de l'industrie chimique.

La phase de recrutement pour la phase d'exploitation commencera 2 ans avant le démarrage pour les emplois les plus en tension comme certains concernant la maintenance industrielle, donc début 2027. Pour les opérateurs, ce sera plutôt un an avant le démarrage donc fin 2027 et les autres fonctions dans la foulée.



#5. Débouchés locaux pour les trieurs français et européens – 1 octobre 2025 (registre numérique)

Bonjour, vous annoncez que vous pourrez absorber de grosses quantités de poly coton en recyclage et que votre entreprise sera un débouché pour les trieurs français et européens. Est-ce que vous pourriez indiquer une fourchette de prix proposé pour le rachat de ces matières aux centres de tri textile ? A partir de quand allez-vous conclure des partenariats pour la phase test ? Comme vous voulez vous ancrer localement, avez-vous identifié les centres de tri textile post consommation du bassin et de la Région et avez-vous déjà pris contact avec eux ? Savez-vous quels sont les débouchés actuels pour les matières que vous sollicitez et à quel prix ils sont actuellement vendus ? Avez-vous des liens avec Refashion, l'éco organisme du textile ?

Quelle est la part des textiles post consommation que vous prévoyez dans l'ensemble de votre gisement ? Combien de tonnes prévoyez-vous de traiter la première année ? et au bout de combien d'années prévoyez-vous d'atteindre votre pleine capacité ?

Réponse

Circ a identifié plusieurs acteurs du tri de textiles pour recyclage. Parmi ceux-ci, nous sommes déjà en phase active de discussion de partenariat avec Gebetex, Essaimons ou encore Nouvelles Fibres Textiles, et plus proches de nous, dans la région Grand Est, Vosges TLC et le projet de Coleo à Troyes. Nous sommes bien évidemment désireux d'élargir ce panel aux centres de tri post consommation du bassin de Saint-Avold. Des contacts avec la Casas ont été établis dans ce sens car nous serions ravis d'échanger dès maintenant sur des partenariats avec tout acteur du territoire.

Nous vous proposons de nous contacter directement pour les informations d'ordre commercial.

En ce qui concerne les matières que nous sollicitons, il est important de rappeler que la priorité pour la seconde vie des textiles est le ré-emploi comme les friperies peuvent l'offrir. Nous nous intéressons aux textiles qui ne peuvent prétendre être ré-utilisés et dont les fibres une fois régénérées pourraient retourner dans du textile – et évitant les décharges ou l'incinération.

Nous avons bien entendu des relations entretenues avec Refashion qui soutient le projet (voir le mot de Maud Hardy, Directrice Générale de Refashion, à la page 25 du le dossier de concertation). Notre objectif est d'avoir plus de 50 % de textile post consommation dans notre alimentation dès la cinquième année d'opération. Nous prévoyons de traiter environ 70 000 tonnes de textiles la première année et d'atteindre notre pleine capacité dès le deuxième trimestre d'opérations en 2029.



#6. Impact écologique – 1 octobre 2025 (registre numérique)

Bonjour,

Pourriez-vous donner des chiffres sur le gain écologique de votre solution de recyclage :

- 1. En comparaison aux débouchés usuels des textiles usagés que vous allez traiter ?*
- 2. Sur l'impact de l'ensemble du cycle de vie d'un vêtement ?*

Merci

Réponse

A l'échelle de l'industrie textile des études ont été menées, notamment par McKinsey & Compagny, démontrant que la production de fibres recyclées via le recyclage chimique des textiles peut permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 60 à 80 % par rapport à la production de fibres vierges.

Par ailleurs une Analyse du Cycle de Vie (ACV) est en cours de réalisation pour quantifier les bénéfices environnementaux du procédé développé par Circ. L'étude évalue différentes catégories d'impact environnemental : émission de gaz à effet de serre, consommation d'eau, usages des sols, épuisements des ressources et impacts sur les écosystèmes. Le but de cette étude est de fournir une vision complète et scientifique de la performance environnementale d'un produit.

Les résultats préliminaires de cette analyse devraient être disponibles fin octobre 2025 et seront partagés et publiés sur le site dans le cadre de la concertation préalable.